

TERRORISME ET ESCLAVAGISME : CAS DE LA BANDE FRONTALIÈRE DU NIGER ET DU MALI

Moussa Zangaou

IRSH- Université Abdou Moumouni Niamey-Niger.

zangaoumouss@gmail.com

RÉSUMÉ :

L'esclavage a été pratiqué, depuis l'Antiquité, sur tous les continents. Dans les sociétés sahéliennes des communautés conservatrices continuent à observer cette pratique axée particulièrement sur le pastoralisme et la mobilité dans cette zone. Les pratiques esclavagistes et terroristes existent par endroits dans les zones enclavées et sous-administrées. Dans l'évolution de ces pratiques, le terrorisme semble plus récent et officiellement, le concept se répand au Sahel à partir de la guerre survenue au Mali en 2012, correspondant à la quatrième rébellion connue dans ce pays. Mais avec le printemps arabe qui est lié à la guerre survenue en Algérie dans les années 1990, il a commencé à se répandre dans certaines localités du Sahara central et du Sahel. La région du Sahel, à travers certaines de ces communautés, notamment de tradition nomade, est concernée par le phénomène de l'esclavage. Cette région du Sahel à partir de ces groupes hiérarchisés et castés, est aujourd'hui connue comme l'une des zones les plus violentes avec le développement des attaques terroristes (Hanne, O, Larabi, G 2015). Cette contribution propose d'analyser les liens qui existent entre pratiques terroristes et survivances esclavagistes dans la zone frontalière du Mali et du Niger.

Mots clés : Sahel, esclavage, terrorisme, frontière, wahaya.

ABSTRACT:

Slavery has been practiced since antiquity on all continents. In Sahelian societies, conservative communities continue to observe this practice, which is particularly centered on pastoralism and mobility in this zone. Slavery and terrorist practices exist in places in landlocked and under-administered areas. In the evolution of these practices, terrorism seems to be more recent and officially, the concept spreads in the Sahel from the war in Mali in 2012, corresponding to the fourth known rebellion in that country. But with the Arab pre-spring, which is related to the war in Algeria in the 1990s, it began to spread to some locations in the central Sahara and Sahel. The Sahel region, through some of its communities, particularly those with a nomadic tradition, is affected by the phenomenon of slavery. This region of the Sahel from these hierarchical and castrated groups, is today known as one of the most violent areas with the development of terrorist attacks (Hanne, O, Larabi, G 2015). This contribution proposes to analyze the links that exist between terrorist practices and slavery survivals in the border area of Mali and Niger.

Keywords : Sahel, slavery, terrorism, border, wahaya.

INTRODUCTION

Cette étude met en relation deux notions importantes qui sont : le terrorisme et l'esclave. Le terrorisme est une notion en perpétuel débat et ayant un contenu juridique flou. La question de la définition du terrorisme fait en effet l'objet depuis des décennies, d'intenses discussions entre les Etats qui peinent à trouver une définition consensuelle définitive. Selon le Conseil de sécurité des Nations Unies, le terrorisme comprend l'intimidation ou la coercition d'une population ou d'un gouvernement par la menace ou la perpétration d'actes de violences causant la mort, des blessures graves ou la prise d'otages. En effet, malgré les divergences relevées dans la définition du concept, les éléments retenus dans les instruments juridiques internationaux et régionaux, demeurent encore flous. Pour Saïd al-Kateb (2014), le terrorisme peut se définir comme

« ... un ensemble et une suite de paroles, de gestes et d'actes violents (en escalade) pour intimider, terroriser et maîtriser une population donnée, en vue de détruire les institutions légales d'un État de s'emparer du pouvoir et de changer le régime et la société en place. On peut définir le terrorisme comme une action extrême, souvent du faible au fort. C'est l'arme de la ruse et de la trahison. C'est un fantôme sans visage.... Il est sans couleur très dangereux parce qu'il a l'exclusivité de l'initiative. Il emploie des moyens barbares pour tuer vieillards, femmes et enfants sans distinction ¹ ».

Le terrorisme est une notion flexible qui offre aux Etats un dispositif privilégié permettant la justification et la légitimation de politiques sécuritaires. et la mise en place de régimes juridiques dérogatoires et exceptionnels.

L'esclavage se définit comme étant l'état et la condition de personne ou un groupe de personne qui est arbitrairement sous une domination tyrannique (Dictionnaire Larousse). Des personnes que la société considère de condition non libre qui vivent sous la dépendance d'un maître.

La situation sécuritaire des pays Sahélo-sahariens depuis quelques années est marqué par le terrorisme à travers de prises d'otages, des attaques armées et des attentats. Une crise caractérisée par la violence, l'insécurité et l'absence de l'État conséquences de rebellions répétitives au Mali et au Niger, de la guerre civile en Algérie et de ce que Hanne et Larabi, appelle « l'effondrement du verrou libyen ». L'impact de ces crises successives sur les pays du Sahel se manifeste à travers la prolifération des armes, le trafic de drogue, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants. Les problèmes sécuritaires liés au terrorisme auxquels les États du Sahel sont aujourd'hui confrontés et sont d'après plusieurs études, différents des conflits traditionnels par les modes opératoires et les moyens utilisés.

En effet il existait depuis siècles des relations commerciales entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord symbolisées par le commerce caravanier avec des produits (sel, or, cuivre, céréales, esclaves, cola, cuirs, viandes séchées, etc) transportés sur les chameaux, les caravanes constituaient le pont reliant les sociétés. Les éléments de ces relations liées tissées par les échanges étaient autant de repères historiques auxquels les peuples sont attachés. Cette forme de trafics a évolué avec les enjeux sécuritaires du moment où la prolifération des armes illicites, la grande mobilité, les connexions, les mauvaises pratiques et la géostratégie en mutation servent souvent plus les trafiquants entremêlés aux terroristes que les Etats souvent mal organisés. Les partisans des pratiques illicites et des crimes organisés choisissent les bons moments pour agir et faire le maximum des dégâts. Les esclavagistes et les terroristes privilégient leurs intérêts au détriment de la cause humaine.

¹ Cette citation du Général Saïd Al-Kateb est fondée sur des faits concrets des années 1990 avec l'exemple du Front Islamique de Salut de l'Algérie et 2000 pour l'ensemble du monde avec l'exemple des événements du 11 septembre 2001 aux Etats Unis et le développement des attaques terroristes à travers l'Afrique et l'Asie cf. Les bases créées par Oussama Ben Laden à travers l'Afrique, l'Asie

Le principal objectif de cette étude est d'analyser le terrorisme et l'esclavagisme : cas de la bande frontalière du Niger et du Mali. Ainsi, la question principale est la suivante : Quelle analyse diagnostique pouvons-nous établir des liens entre le terrorisme et l'esclavage dans la crise sécuritaire au Mali et au Niger ? Pour réaliser cette étude, nous avons suivi une démarche analytique basée sur une recherche documentaire approfondie. Parmi les nombreux pays affectés par ce phénomène, notre contribution s'intéresse particulièrement à deux pays qui sont, le Mali et le Niger. Elle propose d'analyser les deux concepts (Terrorisme et esclavage) en liant avec les différentes crises qui assaillent la région du Sahel. Après avoir cerné les contours du sujet, nous allons passer en revue les facteurs, avant d'évoquer les perceptions en lien avec celles-ci pour finir avec la pratique de la Wahaya.

1. TERRORISME ET PRATIQUE ESCLAVAGISTE EN MILIEU FRONTALIER DU MALI ET DU NIGER

Les deux phénomènes –esclavage et terrorisme- sont deux réalités qu'on retrouve dans la bande transfrontalière de deux pays –Niger et Mali- qui partagent une longue frontière². Une frontière que les Etats ont de la peine à contrôler et à sécuriser. Dans cette zone, les esclaves sont soumis aux mauvais traitements, aux travaux durs que les maîtres ne pouvaient pas faire ou avaient honte d'exécuter. Les victimes du terrorisme sont des personnes enlevées et pour celles qui survivent, elles sont privées de leur liberté pendant un certain temps. Donc elles sont réduites à l'esclavage. Les violences sont courantes sur le plan physique et sur le plan sexuel. Chez les esclavagistes, ce trait est en rapport avec le fait que la fille ou la femme esclave ne dispose pas de son corps. Elle est dans la famille du maître à la merci de tous les dits nobles. Elle ne peut pas s'opposer aux sollicitations qui sont diversement exprimées : physiques et sexuelles. Dans les localités transfrontalières de ces pays où l'administration est absente où les règles observées sont celles du plus fort, il est fréquent de rencontrer certaines familles qui disposent d'esclaves qui sont là pour tous les travaux contre leur gré : travaux domestiques, agricoles, pastoraux, etc. A côté des travaux exécutés, il y a les violences morales et physiques qui sont observées et vont souvent des insultes jusqu'aux coups et blessures. Dans ces localités, les maîtres jouent le rôle des « seigneurs » craints par tout le monde. Ils sont capables de poser des actes criminels sans être inquiétés du fait que certains espaces enclavés et sans administration, ce sont eux qui jouent le rôle de gérer et contrôler tout ce qui se passe dans ces brousses.

Il existe des éléments de similitude entre l'esclavage et le terrorisme entre autres la fréquence des violations des droits humains à travers la négation de liberté de l'autre, le non-respect de la dignité humaine, bref le refus du droit de l'autre et l'exercice de la violence. Il est avéré qu'à travers les pratiques esclavagistes, les victimes n'ont aucune liberté de décider de leur sort. C'est exactement la même pratique observée chez les victimes d'enlèvements terroristes. Elles sont réduites à la servitude où tout dépend absolument de leur bourreau. De ces deux côtés, la victime est assimilée à une chose qui peut perdre à ce qu'elle a de sacré : la vie. Les mouvements sont orientés, dictés comme chez un prisonnier. C'est aussi les mêmes caractéristiques chez les victimes du terrorisme. Le terroriste comme l'esclavagiste ici dispose du pouvoir de la force qui leur permet de disposer du droit de vie ou de mort sur sa victime. Il existe également des éléments de différenciation. Les nuances voire les différences entre terrorisme et esclavagisme portent sur l'échelle de l'ampleur des dégâts occasionnés par les porteurs de deux phénomènes.

2. LES FACTEURS LIÉS AUX DEUX PHÉNOMÈNES.

Chacun de ces deux phénomènes se manifeste sous plusieurs formes, elles – mêmes liées à plusieurs facteurs, dont l'âge de deux phénomènes, les types d'acteurs, le contexte socio-culturel, religieux, le lieu, le niveau de l'intensité des violences exprimées, le statut des victimes selon qu'elles soient innocentes ou non.

² Université Abdou Moumouni de Niamey, « Crise dans le Nord du Niger : Contribution à l'analyse de la situation », document remis au Président de la République en Octobre 2007.

2.1. L'ÂGE DE DEUX PHÉNOMÈNES

L'esclavage est officiellement le plus ancien. Pendant les périodes précoloniales, coloniales et post coloniales, donc aujourd'hui, on parlait déjà de son existence. Kiéthéga parlait de la profondeur historique de l'esclavage et de la traite par exemple au Burkina Faso où « il convient tout d'abord de rappeler que ceux qui ont animé les grands courants de la traite (arabes et européens) n'ont pas introduit l'esclavage dans les pays des noirs (Kiéthéga 2001 :101) ». Le phénomène existait en Afrique noire et même profondément à l'intérieur du continent, dans des régions restées longtemps hors de portée de l'influence arabe et européenne. Ce qui est vérifié sur l'ensemble du continent africain où, selon Boutillier (1968), l'AOF comptait, à elle-seule en 1904, environ deux millions de captifs sur les huit millions d'habitants. La colonisation française selon les pays et les populations s'est intéressée à la question, sans grand succès surtout dans les zones pastorales et nomades du Sahel. Aujourd'hui, le réseau³ de lutte contre l'esclavage constitué des associations Temet du Mali, Timidria du Niger et SOS-Esclaves de Mauritanie focalise sa mission sur la spécificité du phénomène chez les populations touarègues et arabes de la sous-région. Ce sont les mêmes populations qui ont été concernées par les rebellions armées au Mali et au Niger à travers quelques familles dites nobles disposant d'esclaves généralement dociles et faciles à engager dans toutes opérations de choix de leurs maîtres. Ces mêmes familles ont essayé de s'adapter au nouveau contexte de terrorisme par diverses formes de collaboration en puisant comme hier dans leur main d'œuvre servile et gratuite. Mais la situation a commencé à évoluer dans ces zones par le fait que les descendants d'esclaves ont commencé à hésiter et à se montrer critiques vis-à-vis de leurs anciens maîtres qui n'arrivaient plus facilement à les embarquer dans des opérations de leur choix comme dans les attaques terroristes. Ainsi beaucoup ont décidé de se soustraire des anciens maîtres pour se faire enrôler directement dans les groupes djihadistes comme le MUJAO et la Katiba du Macina de Hamadou Kouffà (Adam Thiam, 2015). C'est une nouvelle ère qui s'annonce pour ces groupes jadis dépendants et dominés de découvrir le sens de la liberté à travers les armes, la moto, l'argent, la violence et la mort. Qui sont alors les nouveaux acteurs porteurs du terrorisme et de l'esclavage dans la zone ?

2.2. LES TYPES D'ACTEURS PORTEURS DU TERRORISME ET DE L'ESCLAVAGE

Les terroristes dans cet espace sont armés et ont comme moyen principal de locomotion : la moto. Ils circulent généralement en groupe de plusieurs motos de cinq, dix, trente, cinquante voire des centaines selon les cibles visées. Ils sont perçus comme violents, cruels et déstabilisateurs de la vie des citoyens et de leur environnement. Ils sont généralement bien armés, faisant des trafics multiformes, y compris des enlèvements des assassinats à échelles multiformes. *Ce qui est rarement, voire impossible chez les esclavagistes d'hier qui agissent avec des mécanismes insidieux différents où les seules options possibles pour eux sont soit collaborer ou fuir vers les grandes villes comme Niamey ou Tillabéri (côté Niger) et Gao, Minaka et Bamako (côté Mali,) ou tout simplement, pour les personnes disposant des moyens, fuir hors des frontières nationales*⁴. On peut dire que les djihadistes sont plus sévères dangereux et porteurs des violences extrêmes comme l'ont prouvé certains événements tragiques produits par ces groupes au niveau de cette frontière nigéro-malienne où des camps militaires comme celui d'Inatès ont été même attaqués et détruits. Pour ces genres d'opérations où ils s'attaquent aux symboles forts de l'Etat et de la coopération internationale, comme l'attaque meurtrière des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), le 4 octobre 2017, à Tongo - Tongo⁵, village situé à la frontière nigéro-malienne où 8 agents des FDS dont quatre (4) américains ont trouvé la mort, ou

³ Le RESEAU a été créé en 2011 à Bamako (Mali) lors d'un atelier sous régional comprenant les 3 structures et plusieurs acteurs de la société civile malienne.

⁴ Entretiens de 2017, 2020 et 2022.

⁵ Nom d'un village nigérien situé à la frontière nigéro-malienne

celle de la brigade de gendarmerie d'Ayorou du même mois où 13 éléments de ladite brigade ont été tués⁶, ou du convoi du préfet de Bankilaré le 20 octobre 2021, où 11 éléments ont été assassinés.

Les terroristes font des enlèvements et prises d'otages qui sont réduits en esclavage et ces esclaves pourraient être exécutés, donc tués. La méchanceté est telle qu'il est difficile de se référer à des valeurs fondées sur un certain humanisme, une certaine morale. Ici, les terroristes deviennent les maîtres parfois incontestés de l'espace, ce qui fait que les esclavagistes qui jouaient ce rôle hier s'effacent devant les nouveaux maîtres de l'espace qui exigent la dîme ou la zakat auprès de toutes les familles disposant du bétail ou autres fortunes.

2.3. LE CONTEXTE SOCIO -CULTUREL ET RELIGIEUX

L'environnement social et familial dans lequel évoluent ou ont évolué les acteurs influence bien les formes de pratiques observées. Les terroristes issus d'un ensemble tous azimuts se lient par intérêt et par conviction. Les pratiques esclavagistes sont le résultat d'un processus souvent long et aujourd'hui avec des détours multiformes.

Sur le plan religieux, de nombreuses personnes se servent du sacré pour poser des actes barbares et terroristes comme le cas de Boko Haram qui procède par l'endoctrinement des jeunes. *Ce qui conduit souvent à un extrémisme violent où des jeunes vont jusqu'à assassiner leurs propres parents. Donc, le schéma de penser et d'agir reste et demeure dans leur logique l'unique alternative*⁷

Sur le plan esclavagiste, plusieurs hommes polygames contournent le nombre de conjointes qui doit être inférieur ou égal à quatre, par le recours de femmes de statut servile qu'ils considèrent toujours possibles à posséder (Galy, 2010 ; Zangaou 2011, 2018 et 2020 ; Oumarou, 2022). Cette utilisation partisane de la religion constitue une source d'abus que de nombreux religieux de confession musulmane détournent à leur profit. C'est dans cet esprit que de jeunes femmes finissent par être concubines de certains oulémas ou chefs traditionnels. A titre illustratif, au niveau de la frontière entre la région de Tahoua et le Nord Nigéria, le nombre de concubines ou wahaya dépend généralement de la personnalité des candidats à ce type d'union, mais aussi de la capacité des groupes pourvoyeurs qui évoluent dans cette zone de satisfaire la question principale qui est celle de l'offre. Cette offre au Niger porte principalement sur certaines localités⁸ proches de la frontière du Nigeria.

2.4. LE LIEU ET LE STATUT DES VICTIMES

Toutes ces pratiques terroristes et / ou esclavagistes s'observent dans les espaces dits de non-droit. Avec des frontières poreuses et mal sécurisées, les différents groupes des trafics de cigarettes, d'armes, de véhicules opèrent dans un contexte où le phénomène d'insécurité augmente, exposant davantage les victimes de l'esclavage. Les auteurs des pratiques esclavagistes font partie de quelques familles dites nomades qui profitent de ces espaces frontaliers où la faiblesse, voire l'inexistence de la couverture administrative est réelle et leur offre une sorte de « No mans land ». Ces zones rappellent l'existence des localités marginalisées, des espaces où les forces de défense et de sécurité sont faiblement observées, voire absentes. Elles sont aussi habitées par des populations qui ignorent leurs droits. Elles sont dominées et exploitées par d'autres acteurs qui bénéficient de certaines contingences de l'histoire. C'est l'exemple des groupes castés et d'origine

⁶ Les attaques terroristes sont fréquentes tout au long de cette frontière. Tongo – Tongo est situé dans le département de Ouallam, et Ayorou constitue le chef-lieu du département portant le même nom. Ces deux départements sont, comme ceux de Bankilaré et de Banibangou fréquemment attaqués, dans la région de Tillabéri qui est devenue, elle-même, ces quatre dernières années (2015, 2016, 2017 et 2018) une des zones ciblées par les groupes djihadistes. Voir aussi, par rapport à ces exemples de Tongo-Tongo et Ayorou, les Journaux « LE MATINAL, n°77 du Vendredi 13 octobre 2017 et n°83 du Lundi 23 octobre 2017, p : 3 ; L'ENQUÊTEUR n° 1750 du Lundi 23 Octobre 2017, p : 2».

⁷ Entretiens 2017, 2020, 2021 et 2022

⁸ Ces localités sont principalement des départements de Konni, Madaoua et de Illéla qui sont peuplés majoritairement par de Haoussa et de Touareg.

servile. Ces catégories sont les plus nombreuses, dans la zone du Liptako Gourma, précisément dans le milieu de tradition nomade où elles sont exploitées par une minorité à qui les pouvoirs post - coloniaux accordent l'essentiel des privilèges existants. Ce qui est, de plus en plus, source de frustrations à côté de leurs proches encore en servitude. Les terroristes se recrutent d'abord parmi lesdits nobles ou privilégiés, car disposant des capacités de contrôle et de grande mobilité dans ces espaces. Mais ce qui tend de plus en plus à s'inverser est le fait que de nouveaux groupes dits les groupes discriminés, les plus nombreux et généralement exclus de la gestion du pouvoir commencent à s'intéresser à certains trafics dont le terrorisme. Ils sont conscients qu'ils constituent un potentiel important pour les acteurs djihadistes chargés du recrutement des adhérents. Avec l'occupation du nord Mali, précisément dans la zone de Gao, le MUJAO a constitué une alternative provisoire pour certains groupes discriminés victimes des animateurs de certains fronts armés comme le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA). C'est le début d'une autre prise de conscience chez les Peulhs et les Kel Tamacheq de la communauté noire orientée à la fois vers l'émancipation et le refus de l'ordre ancien. Certains découvrent le métier de l'arme à feu, avec un esprit à la fois de protection, d'action et de valorisation. Ce qui est une solution à l'exclusion et à la banalisation dont ils sont victimes. certains discours djihadistes comme ceux de Kouffa trouvent échos dans ces milieux.

Selon Thiam, en effet, « ... Le discours égalitariste du djihadisme ... » de Hamadoun Kouffa séduit dans un environnement où les « ... vellétés d'émancipation des 'cadets sociaux' » produisent donc des configurations de violence de différentes natures (Thiam 2017 : 23) ». Dans certaines zones, certains djihadistes exploitent, de plus en plus, le sentiment d'injustice, le chômage et la pauvreté surtout chez les jeunes pour recruter. Ces jeunes, une fois formés par les terroristes, sèment la mort, donc violent les droits humains comme les auteurs des pratiques esclavagistes.

Les résultats semblent importants, car les attaques meurtrières se multiplient sans compter le fait que les prises d'otages et autres assassinats sous des formes diverses sont observées. Le nouveau contexte du djihadisme même si le lien, un moment donné, existe avec des pratiques esclavagistes, pourrait aller de la mise en servitude pour certains vers une émancipation ou la libération de certaines catégories sociales.

3. QUELQUES PERCEPTIONS AUTOUR DU PHÉNOMÈNE

La question de l'esclavage dans l'espace frontalier entre le Niger et le Mali rappelle ce que Maurice Bazémo⁹ écrit (2001) : « Esclavage ! Voici un mot dont la gravité du sens n'échappe à personne. C'est un traitement auquel tout homme répugne ». Cette gravité s'impose comme constante à toutes les périodes de l'histoire. Dans cette partie où vivent des populations de tradition nomade, précisément touareg, arabe et peulh, le phénomène persiste encore. C'est dans ces zones que l'insécurité ait plus d'ampleur ce dernier quart de siècle. Les porteurs des violences, notamment terroristes et autres trafiquants disposent facilement, au niveau de cette frontière longue de 820 km, des espaces où ils s'épanouissent. Le plus souvent, ils nouent des relations dans les familles influentes au niveau local et partant recrutent dans ce milieu dit dominant.

3.1. SITUATION D'ANTAN

Dans le Journal Officiel de la République du Niger du 7 avril 2004, Spécial n°4, le code pénal nigérien a reproduit exactement la même définition que celle de la Convention du 25 septembre 1926. Et dans l'étude commanditée par l'Association Timidria et Anti-slavery International de Londres (2004), Galy Kadir Abdelkader retient ceci :

- « On peut, au lieu de définir l'esclavage, constater que l'esclave c'est celui qui :
- travaille pour un autre sans bénéficier d'un salaire ;
 - est soumis à la violence des autres sans que la loi le protège ;

⁹ . Bazémo, M, 2001, Cahiers du CERLESHS, 1^{er} Numéro Spécial, p III.

- n’a pas de statut social donc pas d’opinion ;
- n’a pas de liberté de mouvements car dépend de la permission des autres ;
- ne peut se marier qu’à une personne de même statut ;
- ne mange que ce que les autres l’autorisent à manger car il n’a aucun de regard sur sa propre alimentation ;
- ne peut pas adresser la parole à une autre personne jugée noble ;
- ne dispose pas de son temps qui est entièrement contrôlé par d’autres ».

Ces éléments signifient tout simplement que l’esclave manque la liberté d’agir et de choisir pour lui. Il ne peut pas être véritablement propriétaire de quelque chose d’utile, comme les animaux, les terres, les maisons, les vêtements ou autres objets de qualité. Ce type d’esclavage existe dans certains coins du Niger, du Burkina Faso et du Mali, précisément dits nomades. De façon générale, l’esclave de sexe masculin n’a aucun pouvoir sur ses propres enfants, sa femme et même sa propre personne comme l’exemple dans le Gurma Nigérien de M^{me} FM qui a ses enfants dispersés entre les familles du maître (Entretien de mars 2018). Avec cette absence de disposer de tout ce qui peut intéresser son maître ou un proche de celui-ci, il est condamné au silence, à la docilité ou dans le pire de cas à la fuite, pour aller loin, voire très loin (pour lui) de là où réside ce maître. C’est aussi l’exemple de cette vieille X du nord du département de Ayorou (région de Tillabéri), avec ses deux enfants, qui a fui son maître, en 1999, au niveau de la frontière Nigéro-malienne, zone de transhumance de la famille du maître. Elle finit par trouver refuge auprès d’un contingent de l’armée nigérienne en mission qui, à son tour, la confie à un membre de l’Association timidria qui l’a conduit au niveau du bureau régional de Tillabéri, ensuite transférée au siège du bureau national de la dite association à Niamey.

L’esclave est banalisé et doit accepter sa marginalisation sociale et son dénuement économique. Dans cette logique d’appartenance au maître, il ne peut se marier sans son autorisation, et après sa mort, son héritage revient à la famille de celui-ci. Ainsi il est perpétuellement dominé et dépendant de son propriétaire. Ce cas de figure concerne le type d’esclavage où le règne de la violence est aussi fréquent, surtout en cas de désobéissance ou d’indélicatesse. C’est le cas, en 1971, de M^{me} FM¹⁰ de la commune de Bankilaré donnée sous forme de cadeau de mariage à la tante de l’actuel chef de groupement tinguereguedech de Bankilaré¹¹, dès l’âge de 7 ans. Mme FM a actuellement 40 ans et mère de 8 enfants dispersés entre les enfants de ses maîtres vivants entre le Burkina Faso et le Niger. La perpétuation du statut servile à travers cette femme s’observe par le fait qu’elle est coupée de tout lien parental avec sa famille d’origine. Ainsi, elle est isolée et fragilisée à l’extrême du fait qu’elle ne dispose d’aucune ouverture pour un éventuel secours. Dans ses propos, elle n’a pas toujours de quoi manger sans compter les menaces et les violences physiques courantes qu’elle reçoit ou que reçoivent ses enfants. C’est l’exemple de sa fille Z¹² qui traîne encore les cicatrices de certains sévices administrés. L’esclave est moralement et psychologiquement détruit. Mais dans de nombreuses zones nomades qui sont en contact avec l’administration, précisément les forces de défense et de sécurité, cette forme est, elle-même, entrain d’évoluer vers d’autres types d’esclavage plus souples. Ce qui ouvre la voie au débat. A travers les différents aperçus définitionnels dégagés dans les textes internationaux de référence en matière de l’esclavage et les différents constats identifiés sur le terrain, il est possible, selon les zones et le temps, de rencontrer diverses formes d’esclavage dont la justification renvoie aux mutations sociales, économiques et politiques du milieu.

¹⁰ Entretien du 2 mars 2018 avec la concernée. Elle avoue que l’esclavage est un calvaire qui détruit la personne humaine dans tous les sens.

¹¹ Bankilaré est un département de la région de Tillabéri (Ouest du Niger). Sur le plan administratif, il dispose de 3 groupements nomades dont le plus important en populations est celui de Tinguereguedech.

¹² La fille de FM a une partie de son oreille gauche coupée, car mordue, dès le bas âge, par T T, la fille du maître de sa mère. La raison de cet acte est, selon la mère de la fille, de traumatiser cet enfant pour créer les conditions d’une rupture, donc de couper tout lien parental avec sa maman. Le résultat est réel du fait que la fille, âgée aujourd’hui de 14 ans, ne supporte pas de regarder en face et surtout de s’approcher de sa mère (entretien du 5 mars 2018 au siège de Timidria avec FM venue réclamer 2 de ces enfants chez les petites filles du maître grâce à son oncle et au para - juriste de l’antenne régionale Timidria de Tillabéri).

3.2. SITUATION D'AUJOURD'HUI

Dans les zones difficiles d'accès du Niger, précisément nomades, il est beaucoup plus facile aujourd'hui encore de rencontrer des survivances et des cas réels d'esclavage. C'est l'exemple chez les Touaregs, les Arabes et les Peulhs contrairement aux autres groupes comme chez les Sonraï- Djerma, où la forme de l'esclavage qui existe est différente de là où l'esclave reconnaît lui-même qu'il est esclave de telle ou telle famille, en précisant le nom actuel de son maître (ou de la femme dont il est propriété) comme cela est fréquent lors des siècles passés. Cette situation est reconnue par le Niger, au point où les autorités politiques ont décidé d'adopter une loi qui criminalise l'esclavage (cf. La loi 2003-25 du 13 juin 2003). Le Mali se trouve exactement dans la même situation avec la différence que les groupes favorables au maintien de l'esclavage¹³ sont puissants au point où l'Etat a de la peine à leur imposer l'observance de certaines normes d'inspiration internationale.

Aujourd'hui, de nombreux nigériens acceptent que l'esclavage existe, mais de façon nuancée. Cette nuance renvoie à justifier qu'il est plutôt décelable chez l'autre (Bazémo M, 2007). Cet autre est, dans la perception dominante, le nomade. Ce nomade est généralement touareg, arabe et peulh qu'on retrouve aussi dans le nord du Mali, zone théâtre des violences armées depuis un quart de siècle, exception faite de la première rébellion de 1963. Mais cet autre peut aussi concerner le Toubou du Niger, du Tchad et de la Libye. Le plus souvent, les exemples donnés sont isolés. Un administrateur ou agent ayant travaillé dans les régions nomades peut même avancer les noms de certaines familles. Ce qu'il n'aurait pas fait au moment de son séjour dans la zone, où généralement la règle du silence domine. Cela dénote la dimension timide chez les uns et les autres à parler ouvertement du phénomène. L'existence du phénomène chez l'autre peut aussi concerner les autres groupes où les survivances sont relatives, comme le cas des Sonraï - zarma¹⁴, où en réalité c'est une forme larvée de racisme circonstanciel qui peut être observée chez certaines catégories dites nobles. Chez les catégories d'origine servile, il est possible de rencontrer que, et c'est là le paradoxe, certains individus qui viennent mendier en vantant leur statut d'esclave. Ce paradoxe persiste chez certains groupes castés de l'espace saharo-sahélien.

4. WAHAYA : LE PHÉNOMÈNE DE 5^{ÈME} ÉPOUSE DANS L'ESPACE FRONTALIER

C'est une pratique déguisée de l'esclavage au sahel qui a été dénoncée formellement pour la première fois par l'Association Timidria dans les années 2000. Le sens de wahaya renvoie, pour cette association de défense et de promotion des droits humains, aux filles ou femmes esclaves ou d'origine servile qui sont vendues à des hommes généralement riches et polygames qui en ont besoin pour diverses raisons dont le travail domestique et /ou satisfaire leurs désirs sexuels (Zangaou, 2009). C'est une pratique qui ne date pas d'aujourd'hui, mais que certains auteurs ont déjà relaté sous forme de mariages forcés, de concubines, de « bonnes », de « domestiques ». Elle fait partie des déterminants de la puissance d'un chef dont le nombre d'esclaves qui vivent sous son autorité.

¹³ En s'inspirant des exemples du Niger et de la Mauritanie, les associations maliennes des droits humains et de développement favorables à l'éradication de l'esclavage comme TEMET, TAZOLT, INFAPLUS, KEL-AHISHQ, BELLAH ne cessent de recommander, lors de leur grand regroupement, l'adoption d'une loi criminalisant l'esclavage dont le projet de loi existe depuis plusieurs années Cf. Les recommandations de la première conférence internationale de la Communauté Noire Kel Tamasheq tenue à Bamako, du 22 au 24 décembre 2016, et le Congrès Constitutif de l'Association Kel - Ahishq, du 09 au 11 mars 2018, à Bamako.

¹⁴ Les Sonraï - Djerma constituent un groupe ethnolinguistique qui vit dans l'ouest du Niger, précisément dans les régions de Dosso et de Tillabéri. Les Sonraï (ou Songhoy) représentent également un groupe important dans certaines régions du Nord Mali, précisément Gao et Tombouctou.

Gomgnimbou note que « plus un chef avait des esclaves, plus il était considéré comme un souverain puissant (Gomgnimbou, 2001 : 40) ». Il ajoute dans le même texte sur l'origine des esclaves du Kassongo précolonial du Burkina Faso actuel que les prisonnières étaient mariées aux maîtres. Ce mariage consiste à une forme de concubinage où le maître dispose à volonté des femmes des groupes vaincus. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre que Rabat, le conquérant du Bornou et du Baguirmi dans le bassin tchadien, avait 700 concubines (Galy et Zangaou, 2012). Ces concubines peuvent être d'origines sociales diverses : nobles et non nobles. Les non nobles sont généralement des esclaves ou des femmes de castes inférieures. C'est ce qui justifie le fait que dans les palais de certains rois, la plupart des travaux ménagers sont assurés par les wahaya qui servent aussi pour la satisfaction des désirs sexuels. Cette catégorie est la plus exposée et la plus répandue. Elle est généralement occultée, mais malgré les oppositions statutaires, s'impose dans le temps par le fait qu'elle est partout présente dans l'évolution des relations humaines. Car la sexualité, comme l'écrit Alessandro Stella (2000 : 186), « ramenait finalement les hommes et les femmes sur un même plan humain ». Cela signifie que la résistance de l'homme a des limites face à ce désir qui brise les barrières sociales, idéologiques, politiques et économiques. Les jeunes filles esclaves ou d'origine servile, donc de statut inférieur sont aussi convoitées pour des fins de sexualité, d'où la volonté dans certains milieux de se les procurer soit par amour, soit sans respect strict des normes et lois en vigueur. Cela conduit, dans certaines situations, à des viols déguisés¹⁵ et autres formes des violences sexuelles qui finissent par être commentés à travers les résultats des grossesses et enfants métissés.

L'acquisition d'une wahaya se fait le plus souvent, par achat auprès d'un maître ou d'une maîtresse lorsqu'il s'agit d'une personne considérée comme esclave ou rarement il est vrai, auprès de ses propres parents qui, poussés par la misère, voient dans la vente de leur fille une issue sous forme de solution à leurs problèmes (Galy et Zangaou, 2012). Cela renvoie aux comportements de certains parents ou proches qui, au nom des pratiques traditionnelles peuvent céder leurs enfants à d'autres individus. Cela concerne surtout les jeunes filles qui sont offertes, dans certaines régions, sous forme de *sadaka* à des dignitaires coutumiers et religieux qui en font leurs conjointes. Il s'agit d'un phénomène qui dérive de certaines formes des pratiques esclavagistes qui ne respectent aucune règle religieuse et aucune norme du droit traditionnel ou positif.

Cette situation rejoint la même stratégie que celle que développaient certains Kel Tamacheq, dans les années 1980 et 1990, pour justifier le trafic des jeunes filles de dits milieux du Gurma nigérien vers l'Arabie Saoudite (Zangaou, 1996). La stratégie consiste, à travers des parents intermédiaires, basés pour l'essentiel dans ce royaume, à organiser le rituel du *Hadj* ou de la *Oumra* pour un membre de la famille suivi de sa jeune fille qui, à son tour, est donnée en mariage à un riche de la place. Généralement, dès que le transfert de la fille est réalisé, la suite est caractérisée par le silence et la rupture. Mariage ou vente ? L'interrogation est permise du fait que de nombreux parents ont regretté cela, d'une part, et d'importants commentaires ont dénoncé la pratique comme étant une sorte de trafic déguisé, d'autre part. Ce trafic a fini par être interdit par le pays d'accueil, en durcissant les formalités de voyage comme le refus de visa pour les mineures, ensuite étendu aux femmes célibataires d'un certain âge. Mais la pratique n'a pas du tout disparu par le fait qu'elle se poursuit sous d'autres formes (BIT, 2018). Ainsi d'autres réseaux passent par une chaîne d'intermédiaires pour recruter de jeunes femmes pour recherche d'emploi pour leur faciliter certaines formalités de type visa et lettre d'invitation. Elles sont candidates au départ en destination de certains pays du Golfe comme l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Dubaï. Ces départs se font sur la base de certains contrats entre particuliers dont certains intervenants de la filière soient de moralité douteuse. Dans ces conditions d'économie trafiquante, les femmes sont les victimes d'une sorte de traite déguisée. De nombreux scandales liés à la gestion de la sexualité font l'objet d'une médiatisation répandue chez les silencieuses d'hier. Elles osent aujourd'hui parler de certaines étapes sombres de leur vie comme certaines victimes libérées du

¹⁵ L'esclave ne décide pas pour lui-même. Cette absence de liberté explique le fait que les esclaves de sexe féminin sont victimes de viols fréquents qu'elles n'osent pas dénoncer. Mais la réalité se lit à travers la grossesse et la naissance d'un enfant que la communauté découvre par la suite. Généralement le milieu situe facilement l'auteur de la grossesse mais préfère observer le silence.

terrorisme. Mais cela tarde encore chez les victimes du milieu esclavagiste vu le modelage qui est fait de l'esclave depuis la petite enfance.

Les victimes sont dispersées dans les différents pays musulmans du sahel. Il y a eu beaucoup de jeunes filles qui ont été données sous forme de sadaka aux dignitaires coutumiers et religieux, comme la religion les permet. Ce cas de femmes connaît un traitement supportable, car elles ne sont pas toutes d'origine servile. Alors que les wahaya, qui sont des esclaves de sexe féminin, sont données et surtout vendues à partir d'une transaction déguisée qui explique parfois les conditions dramatiques dans lesquelles elles vivent (Zangaou, 2013). Elles n'ont aucun soutien, aucun avenir et leurs enfants restent potentiellement exposés à la vulnérabilité extrême. Le grand drame demeure le silence de la communauté locale toujours complice en ce qui concerne cette catégorie d'exclus des sociétés contemporaines.

Hier, pour vendre un esclave, les pourvoyeurs le faisaient publiquement, même si en novembre 2017, les réseaux mafieux libyens faisaient *la une* de certains journaux qui traitaient de la vente des esclaves¹⁶ dans ce pays d'accueil et de transit de nombreux migrants africains en direction de l'Europe. Aujourd'hui, on change de stratégie. Comme tout le monde évite généralement d'être indexé d'esclavagiste ou de complice, on procède autrement. Dans les zones où survivent encore les séquelles du phénomène, les maîtres changent de vocabulaire (Zangaou Moussa, 2018). Ceux – ci évitent de prononcer selon les milieux le terme « *Akli* » ou esclave au profit de certains mots porteurs d'affection et de respect comme « proche », « parent », « allié », ou mieux pour les filles ou femmes, on imagine d'autres formes d'union sans référence légale, car ne respectant aucune règle, aucune norme, aucune coutume que se référer à une forme de trafic qui ne dit pas son nom comme l'exemple de la 5^{ème} épouse ou wahaya (Zangaou Moussa, 2013).

Les victimes de ce trafic rappellent en partie ce que Jean-Pierre Warnier (1989 :19) intitule les « ... ventes de parents et d'alliés... (qui) se faisaient parfois au grand jour » au nord du plateau de Bamenda au Cameroun. Dans le même ordre de réflexion, Khal Torabully s'interroge pour un rapprochement des mémoires entre esclaves et coolies, où il écrit « le coolie remplace donc l'esclave dans les champs de canne à sucre, dans les mines ou sur les chantiers de chemins de fer. Il suit le même parcours méprisant de l'esclave... semblable à celui de Gorée... ». Mais ici, le coolie signe un contrat, donc un engagement qui renvoie à un aller-retour virtuel alors que l'esclavage est un aller simple. Tous vivent les mêmes pratiques inhumaines susceptibles de variation dans le temps et dans l'espace.

La wahaya n'est qu'une prolongation du système esclavagiste. Ses enfants vivent les mêmes conditions d'humiliation, d'exclusion et de tragédie. La jeune fille donnée sous forme d'aumône à un dignitaire n'est qu'une forme de traite qui dérive toujours de l'esclavage. Les jeunes filles exportées dans d'autres pays, loin de leur environnement familial, pour perdre ensuite tout contact avec celui-ci ne sont que les victimes d'un trafic de personnes contraire à tout esprit de protection de la condition humaine. Ces exemples sont décelables dans certains milieux nigériens dans un contexte où le Niger a déjà ratifié plusieurs textes de protection et de promotion des droits humains. Le vent de la démocratie demeure encore fictif, même si quelques associations de droits humains ont découvert la tragédie et qu'actuellement elles initient quelques actions d'information, de sensibilisation en direction de ces catégories de citoyens exclus et marginalisés par le cours de l'histoire. Les résultats sont encore minces, même si l'exemple de Hadidjatou Mani Koro, vendue à l'âge de 12 ans à Elhadj Souleymane Naroua (40 ans) dans les années 1998, a constitué un exemple de révélation et de succès sur les auteurs et complices de ces pratiques, à travers la condamnation de l'Etat du Niger suite à un procès devant la Cour de Justice de la CEDEAO. Ce résultat symbolise, après plusieurs années de combat contre l'esclavage, une certaine avancée pour l'Association Timidria et ses partenaires. Mais cette victoire demeure insuffisante face aux mutations du phénomène et surtout sa persistance dans de nombreuses localités du Niger.

¹⁶ Voir la diffusion d'une vidéo par la chaîne américaine CNN où les images des subsahariens vendus aux enchères comme esclaves en Libye cf. les journaux comme le Pays n°6475 du mardi 21 novembre 2017, et L'Observateur Paalga n°9492 du mardi 21 novembre 2017.

CONCLUSION

Cette étude met en parallèle la pratique esclavagiste et le terrorisme dans la zone frontalière entre le Mali le Niger. Les groupes terroristes déploient ses réseaux de chasseurs d'esclaves comme dans le temps ancien. Les Oulleminden, groupement Touareg peuplant une partie de l'ouest du Niger et la région de Tahoua sont concernés par ce passé où les survivances esclavagistes sont facilement décelables. Il en est de même pour les Kel Geres de la même région de Tahoua et proches de la frontière du nord Nigéria. Chez ces groupes, le phénomène de l'esclavage a existé et demeure encore une réalité dans certaines familles de tradition nomade. Mais la forme détournée, longtemps occultée dans le milieu nigérien est celle de l'esclavage féminin, car il frappe beaucoup plus les femmes que les autres catégories. C'est le phénomène wahaya ou de la 5^{ème} épouse.

Le phénomène wahaya en est, par exemple, une de ces pratiques détournées, déguisées à travers l'expression de certaines traditions qui essaient de camoufler sa dimension tragique. La pratique de l'esclavage et le terrorisme traduit ce que Alessandro Stella qualifie de « l'exploitation de l'homme par l'homme, l'asservissement des individus, l'oppression exercée sur des personnes (Alessandro S, 2000 : 95). » Et l'auteur ajoute « ce qui caractérise l'esclavage est la négation de la dignité humaine et l'utilisation d'individus comme des outils de travail, des objets sexuels, des animaux, des marchandises ». Les victimes de l'esclavage souffrent de mépris et surtout de leur exclusion des privilèges de la société. Cette forme d'esclavage détruit ses victimes comme le fait le terrorisme, sauf que celui-ci se particularise par l'intensité de sa cruauté, sa barbarie.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

- BOUTILLIER Jean-Louis, 1968, Les captifs en AOF (1903-1905), *Bulletin de l'IFAN*, Tome XXX, série B, n°2, pp. 513-535.
- CHETIMA, Melchisedek. (avec WASSOUNI, François), eds, « Daily Life With Boko Haram in the Lake Chad Basin/La vie Quotidienne à l'Epreuve de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Canadian Journal of African Studies*(Forthcoming).
- CHETIMA, Melchisedek. 2018, «History of Slavery: Sites of Memory and Identity Politics in Mandara Mountains, » *Cambridge Historical Journal* (Accepted, Forthcoming).
- INES Kohl, « Afrod, le business touareg avec la frontière : Nouvelles conditions et nouveaux défis », in *Présence Africaine* n°132, décembre 2013, pp : 139-159 (Traduction de Armelle Gaulier).
- EHUENI MANZAN, Innocent, 2013, Les Accords politiques dans la résolution des conflits armés internes en Afrique, Ed. L'Harmattan, 746 p.
- FLEURY Jean, 2013, La France en guerre au Mali : Les combats d'AQMI et la révolte des Touaregs, Jean Picollec Editeur.
- GALY Kadir Abdelkader, 2010, L'esclavage au Niger : Aspects historiques et juridiques, Ed. Karthala.
- Général SAÏD El-Kateb : Causes et racines du terrorisme et rôle de l'Etat pour le combattre in *Revue d'Histoire Maghrébine*, n°154-155, Février 2014.
- GEZE François (sous la dir. de Michel GALY), 2013, Le jeu trouble du régime algérien au Sahara in La guerre au Mali : Comprendre la crise au Sahel et au Sahara, Enjeux et zones d'ombre, Paris, Ed. La Découverte, pp : 148- 168.
- HANNE Olivier et Guillaume LARABI, 2015, Jihâd au Sahel : Menaces, opération Barkhane, coopération régionale, Bernard Giovanangeli Editeur, 190 p.
- KIETHEGA Jean-Baptiste, 2001, L'esclavage, la traite et nous : Quelques pistes de recherche au Burkina Faso, in *Cahiers du CERLESHS*, 1^{er} n° spécial 2001, pp : 99-113.
- MAIGA Mariam Djibrilla, 2011, Lutte contre le terrorisme au Mali, Ed. La Sahélienne, 44 p.